

VOTATIONS FEDERALES - VOTATION CANTONALE
DU 10.06.2018

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 10 juin 2018 à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de :

- L'initiative populaire « Pour une monnaie à l'abri des crises « émission monétaire uniquement par la Banque nationale » (Initiative Monnaie pleine) » (*fédérale*)
- La loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr) (*fédérale*)
- La décision du Grand Conseil du 9 mars 2018 concernant le soutien financier du Canton du Valais à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver « Sion 2026 » ? (*cantonale*)

Bureaux de vote : **SALLE ELECTORALE**

Votations fédérales

Président et secrétaire du Conseil: Stève Lattion et Astrid Michellod Bonvoisin
Scrutateurs : à désigner

Votation cantonale

Président : Basile Darbellay (Samedi) et Daniel Lattion (Dimanche)

Secrétaire : Maroussia Pierroz

Scrutateurs : à désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

<i>SAMEDI</i>	<i>09.06.2018</i>	<i>18h30 – 19h30</i>
<i>DIMANCHE</i>	<i>10.06.2018</i>	<i>10h30 – 11h30</i>

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération.

Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 8 juin 2018.